

## DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation :  oui  non  non évalué  
 Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées :  oui  non  non évalué  
 Ensemble des eaux usées collectées :  oui  non  non évalué  
 Ecoulement des eaux :  correct  stagnation  bouché  non évalué

### PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

**Bac à graisse :**  oui  non **Volume :** /  
 Matériaux : / Accessibilité : /  
 Ecoulement : / Dimensionnement : /  
 Fréquence d'entretien : / Défaut de structure ou de fermeture : /

**Fosse :**  septique  toutes eaux  autre **Volume :** 3000 litres  
 Nombre : 1 Accessibilité : oui  
 Matériaux : béton Ecoulement : correct  
 Dimensionnement : correct Défaut de structure ou de fermeture : aucun  
 Niveau de boues : 60 cm Date dernière vidange : /  
 Justificatif de vidange : / Opérateur de vidange : /

**Préfiltre Decolloïdeur :**  Aucun  Intégré et  Séparé  
 Matériaux filtrants : pouzzolane\* Accessibilité : oui\*  
 Ecoulement : correct\* Défaut de structure ou de fermeture : aucun\*

**Ventilation :**  
 Ventilation : oui Extracteur : absent  
 Diamètre : Ø100 mm Sortie au-dessus du toit : non  
 Nuisance olfactive : non



#### Dysfonctionnements :

Mettre en place la ventilation d'extraction des gaz munie d'un extracteur d'air placée au-dessus du toit.  
 Vidanger la fosse toutes eaux.  
 Le préfiltre décolloïdeur séparé n'est pas accessible. Son fonctionnement et son état n'ont pas pu être vérifiés.

### TRAITEMENT : Oui Non Sans information

**Type et dimensionnement :** Filtre à sable vertical drainé  
 Dimensionnement : 25 m<sup>2</sup>

**Regard de répartition :**  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : non Matériaux : non évalué  
 Stagnation d'eau : non évalué Ecoulement : non évalué  
 Nombre de drains : ? Type :  agricole  épandrain

**Regard de bouclage :**  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : / Matériaux : /  
 Stagnation d'eau : /

**Regard de collecte :**  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : non Matériaux : non évalué  
 Stagnation d'eau : non évalué Ecoulement : non évalué  
 Nombre de drains : ? Type :  agricole  épandrain



#### Dysfonctionnements :

Le filtre à sable n'est pas accessible ainsi que les différents regards de visite ; son état et son dimensionnement n'ont pas pu être vérifiés.  
 Un arbre est planté sur le filtre et a probablement détérioré la structure de ce dernier.

## REJET

Type :  infiltration  milieu hydraulique superficiel  
 Milieu récepteur : Ruisseau  
 Risque de contact avec eaux usées non traitées :  oui  non  
 sur la parcelle  hors parcelle  
 Nuisance olfactive :  oui  non  
 Plainte :  oui  non  
 Autorisation de rejet :  oui  non  
 Justificatif fourni :  oui  non  
 Ecoulement de l'exutoire :  correct  stagnation  
 Entretien de l'exutoire :  oui  non

**Défaut de sécurité sanitaire :**  oui  non  non évalué  
**Risque pour la sécurité des personnes :**  oui  non  non évalué  
**Risque avéré de pollution de l'environnement :**  oui  non  non évalué

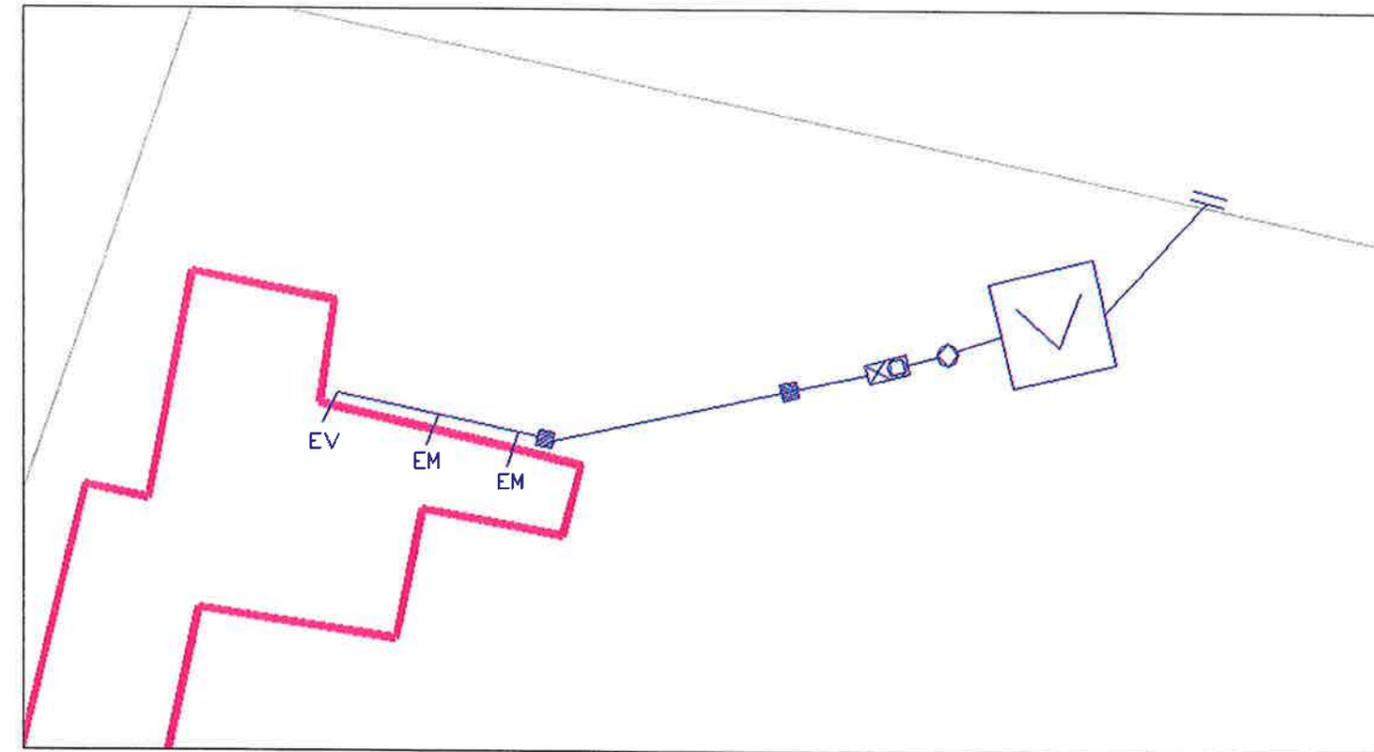


#### Observations :

L'exutoire du rejet n'est pas accessible (fossé à débroussailler).

### Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



## AVIS DU SPANC

### EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	<b>Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique</b> <i>Mise en demeure de réaliser une installation conforme</i> <i>Travaux à réaliser dans les meilleurs délais</i>
<input type="checkbox"/> <b>Défaut de sécurité sanitaire</b> (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> <b>Défaut de structure ou de fermeture</b> des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> <b>Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré</b> et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	<b>Installation non conforme</b> <b>Danger pour la santé des personnes</b> <i>Travaux obligatoires sous 4 ans</i> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Installation incomplète</b> <input type="checkbox"/> Installation <b>significativement sous-dimensionnée</b> <input type="checkbox"/> Installation présentant <b>des dysfonctionnements majeurs</b>	<b>Installation non conforme</b> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation présentant des <b>défauts d'entretien</b> ou une <b>usure de l'un de ses éléments constitutifs</b>	<i>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</i>
<input type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

#### LISTE DES TRAVAUX A PREVOIR DANS UNE DELAI DE : 1 AN (SI VENTE)

- ☞ Installer la ventilation d'extraction des gaz au-dessus du toit de l'habitation munie d'un extracteur d'air,
- ☞ Faire vidanger la fosse par un vidangeur agréé (*le taux de boue est supérieur à 50 % du volume utile*).
- ☞ Rendre accessible le préfiltre décolloïdeur séparé,
- ☞ Couper l'arbre qui se situe sur le filtre à sable,
- ☞ Rendre accessible le système de traitement afin de vérifier son état et son dimensionnement. Si insuffisant, il faudra installer un système de traitement adapté et conforme à la réglementation en vigueur. Pour cela, il sera nécessaire de : *Mandater un bureau d'études qui réalisera une étude particulière (étude de sol à la parcelle) définissant la filière d'assainissement non collectif la mieux adaptée à la nature du terrain et à la capacité d'accueil du bâtiment.*

**Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)**

#### AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ☛ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ☛ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,  
A Trie-sur-Baïse, le 9 juillet 2021.



Le Technicien,  
**Joël CASTERAN**

**NB :** Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.



Syndicat Intercommunal  
d'Assainissement et d'Eau Potable  
du Lizon

COPIE

## RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Commune : PEYRET-SAINT-ANDRE

Date de la visite : 25/06/2021

#### Propriétaire :

Nom :	Mr & Mme POTESTAT Guy
Adresse :	6 Chemin de LASTAILLADES 65230 PEYRET-Saint-ANDRE
Téléphone :	05 62 39 85-47
Email :	/



#### Personne présente le jour du contrôle :

Nom :	Mr POTESTAT Guy
Qualité :	Propriétaire
Téléphone :	05-62-39-85-47
Email :	/

#### Documents remis par la personne présente le jour du contrôle :

- Un plan en coupe d'un filtre à sable

#### Le Terrain

Référence cadastrale :	Parcelles : 69	Section : C
Adresse :	65230 PEYRET-Saint-ANDRE	
Superficie :	4 000 m <sup>2</sup>	
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filière	
Pente :	< à 5%	
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon	
Puits :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input checked="" type="checkbox"/> jardin <input type="checkbox"/> pas d'usage	
Exutoire possible :	Ruisseau	
Autre :		

#### L'habitation

Type de résidence :  Résidence principale  Résidence secondaire  
Occupation des locaux : 6 mois / an  Inhabitée :  
Nb d'usagers permanents : 2 Nombre d'usagers occasionnels : /

Année de réalisation de l'assainissement : 1999	
Nombre de chambres : 3	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle de bains : 2	Nombre de WC : 2
Nombre de Salon : 1	Autre : 1 bureau
<b>Nombre de pièces principales : 5</b>	<b>Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 5</b>

#### Travaux depuis la dernière visite

Sur l'installation d'assainissement conformément au dernier rapport de visite :  Oui  Non  Autre  
Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement :  Oui  Non  Type :

#### Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits :  Oui  Non  Non concerné (pas de puits sur le terrain)